

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 22 août 2019 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Saint-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Audrey Bédard
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Mario Chiasson
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

129-08-19

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2019
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Comptes fournisseurs au 22 août 2019
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
 - 6.1 - Service incendie
 - 6.2 - Schéma incendie - comité intermunicipal
 - 6.3 - Sécurité civile
 - 6.3.1 - Gestion financière
 - 6.3.2 - Municito
 - 6.4 - Renouvellement des conduites
 - 6.5 - Réfection du Centre civique
 - 6.6 - Pépîne
 - 6.7 - Rue Langevin
 - 6.8 - Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
 - 6.9 - Zone d'intervention spéciale
 - 6.10 - Rapport d'inspection
 - 6.11 - Signalisation - route du 11e rang
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
 - 7.1 - Oeuvre des loisirs
 - 7.2 - Campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable
 - 7.3 - Fibre optique - Sogetel
 - 7.4 - Enseignes
 - 7.5 - Colloque de zone / ADMQ
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - FQM
 - 8.2 - COBARIC
 - 8.3 - Fabrique de Saint-Cyprien
- 9 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mario Chiasson,
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants:

6.11 Signalisation - route du 11e rang

ADOPTÉE

130-08-19

3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2019

Le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2019 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

131-08-19

4.1 - Comptes fournisseurs au 22 août 2019

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 22 AOÛT

2019

N° chèque	Nom	Montant	Payé
C1900357	RÉGIE INTER DES DÉCHETS DE CJLLR	18 663,25	18 663,25
C1900358	GROUPE ULTIMA INC.	36 737,00	36 737,00
C1900359	CHRISTIAN CHABOT	68,08	68,08
C1900360	GROUPE CT	1 499,60	1 499,60
C1900361	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	27,59	27,59
C1900362	COOP STE-JUSTINE	4 967,61	4 967,61
C1900363	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	17 274,26	17 274,26
C1900363	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	1 771,91	1 771,91
C1900364	FORTIER 2000 LTÉE	8 346,75	8 346,75
C1900365	HYDRO-QUEBEC	315,15	315,15
C1900365	HYDRO-QUEBEC	884,80	884,80
C1900365	HYDRO-QUEBEC	31,98	31,98
C1900365	HYDRO-QUEBEC	306,47	306,47
C1900365	HYDRO-QUEBEC	1 892,40	1 892,40
C1900366	PAGES JAUNES INC.	84,80	84,80
C1900367	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	514,52	514,52
C1900368	GARAGE GILLES DUCHAINE	1 308,99	1 308,99
C1900369	LES ENTREPRISES JAGR	15 569,05	15 569,05
C1900370	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	494,14	494,14
C1900371	BELL MOBILITÉ INC.	84,96	84,96
C1900372	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	246,05	246,05
C1900373	LES ENTREPRISES J.A.G.R.	4 462,46	4 462,46
C1900374	ELACAL	603,62	603,62
C1900374	ELACAL	225,30	225,30
C1900375	LOCATION DE BEAUCE INC.	990,56	990,56
C1900375	LOCATION DE BEAUCE INC.	5 721,23	5 721,23
C1900375	LOCATION DE BEAUCE INC.	781,28	781,28
C1900376	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	2 780,80	2 780,80
C1900377	M.R.C. DES ETCHÉMINS	2 043,88	2 043,88
C1900378	EMCO DISTRIBUTION LTEE	593,42	593,42
C1900379	TRANSPORT ADRIEN ROY ET FILLES INC.	1 475,59	1 475,59
C1900379	TRANSPORT ADRIEN ROY ET FILLES INC.	29 514,14	29 514,14
C1900379	TRANSPORT ADRIEN ROY ET FILLES INC.	458,35	458,35
C1900380	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	1 160,91	1 160,91
C1900381	DATA2CLOUD.CA	88,36	88,36
C1900382	LGC PRO LOGISTIQUE S.E.N.C.	51,63	51,63

C1900383	RÉGIE INCENDIE SECTEUR EST DES ETCHEMINS	33 759,26	33 759,26
C1900384	L'ATELIER A2	1 178,49	1 178,49
C1900385	EXCAVATION GRONDIN	3 411,87	3 411,87
C1900386	PHILIPPE NADEAU	9 003,52	9 003,52
C1900387	LOCATION DE BEAUCE INC.	781,28	781,28
C1900388	COOP STE-JUSTINE	2 430,40	2 430,40
C1900389	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	1 283,42	1 283,42
C1900389	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	7 480,59	7 480,59
C1900389	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	26 770,81	26 770,81
C1900390	FORTIER 2000 LTÉE	1 589,51	1 589,51
C1900391	EMCO DISTRIBUTION LTEE	8 253,57	8 253,57
C1900391	EMCO DISTRIBUTION LTEE	1 069,14	1 069,14
C1900391	EMCO DISTRIBUTION LTEE	432,68	432,68
C1900392	EQUIPEMENT N.C.N. LTEE	1 943,08	1 943,08
C1900393	CARRIÈRE ETCHEMIN INC..	12 106,87	12 106,87
C1900394	WOLSELEY CANADA INC. - RÉGION DU QUÉBEC	2 597,32	2 597,32
C1900395	PHILIPPE NADEAU	2 937,99	2 937,99
C1900396	LES ENTREPRISES AKT INC.	919,80	919,80
C1900397	CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	464,70	464,70
C1900398	RJ DUTIL	92 362,29	
C1900399	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	40 624,56	40 624,56
C1900400	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	61,20	61,20
C1900401	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	1 704,88	1 704,88
C1900402	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	12,98	12,98
C1900403	AON HEWITT	3 189,12	3 189,12
C1900404	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	9 632,45	9 632,45
C1900405	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 862,14	2 862,14
C1900405	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	890,41	890,41
C1900406	SOGETEL INC.	610,18	610,18
C1900406	SOGETEL INC.	53,93	53,93
C1900407	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C1900407	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	15,00	15,00
	MARIO LAPIERRE	628,44	628,44
	LUC DEBLOIS	412,72	412,72
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	905,63	905,63
	PIERRE FOURNIER	652,14	652,14
	LOUIS-GUY LAFLEUR	216,34	216,34
C1900408	SSQ GROUPE FINANCIER	4 573,32	
C1900409	ÉTHIER AVOCATS	661,85	
C1900410	MRC DES ETCHEMINS	57 374,00	
C1900411	HYDRO-QUEBEC	512,78	
C1900411	HYDRO-QUEBEC	4 726,80	
C1900411	HYDRO-QUEBEC	785,96	
C1900411	HYDRO-QUEBEC	912,49	
C1900411	HYDRO-QUEBEC	1 863,47	
C1900411	HYDRO-QUEBEC	489,60	
C1900412	RÉGIE INTER DES ETCHEMINS	2 199,50	
C1900413	PAGES JAUNES INC.	84,80	
C1900414	GARAGE GILLES DUCHAINE	33,80	
C1900415	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	805,24	
C1900416	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	492,06	
C1900417	MUNICIPALITE DE SAINTE-JUSTINE	215,34	
C1900418	BELL MOBILITÉ INC.	67,74	
C1900419	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	268,45	
C1900420	UAP INC.	68,38	
C1900421	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	1 102,73	
C1900421	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	778,65	
C1900422	EUROFINS ENVIRONEX	183,69	
C1900422	EUROFINS ENVIRONEX	166,74	

C1900423	EMCO DISTRIBUTION LTEE	8 104,60	
C1900424	AUTOMATION R.L. INC.	120,72	
C1900425	UNIVAR CANADA LTÉE	1 207,24	
C1900426	SEL DRUMMOND ENR.	9 456,21	
C1900427	GYRO-TRAC CORPORATION	434,62	
C1900428	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	2 034,37	
C1900429	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C1900430	LGC PRO LOGISTIQUE S.E.N.C.	22,94	
C1900431	DICOM EXPRESS	36,72	
	TOTAL	535 302,77	343 067,31
	SOLDES À PAYER	192235,46	
	ENCAISSE	-105680,46	

Sur une proposition de Marcel Tanguay,
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

6 - INSPECTEUR MUNICIPAL

132-08-19

6.1 - Service incendie

Il est proposé par Audrey Bédard,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE dans le cadre du financement de l'acquisition du nouveau camion incendie par la Régie des incendies du secteur est des Etchemins, le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'utilisation d'une somme de 50 000\$ à même le surplus de ladite Régie.

ADOPTÉE

133-08-19

6.2 - Schéma incendie - comité intermunicipal

CONSIDÉRANT l'importance de la mise en œuvre d'un schéma de couverture de risques sur le territoire des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux et la MRC des Etchemins ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques pour le territoire en date du 25 avril 2005;

CONSIDÉRANT qu'un comité intermunicipal est formé de 7 membres en provenance de municipalités différentes, dont 3 maires, nommés par résolution du conseil de la MRC (article 4.1 de l'entente);

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a adopté une résolution (#2019-05-20) pour la nomination d'un quatrième maire (article 4.1 de l'entente);

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande que l'article 4.1 de l'entente intermunicipale relative à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la MRC des Etchemins soit modifié dans le but d'intégrer un quatrième maire en provenance d'une municipalité membre de la Régie incendie du secteur est des Etchemins dans ledit comité intermunicipal.

ADOPTÉE

6.3 - Sécurité civile

134-08-19

6.3.1 - Gestion financière

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été adopté le 20 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 9 mai 2018 et qu'il entrera en vigueur 18 mois après cette date de publication, soit le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE lors de leur séance de juin dernier, les municipalités membres de la Régie incendie du secteur est des Etchemins ont convenu que les dépenses engagées par les membres de ce comité intermunicipal allaient être payées par la Municipalité de Sainte-Justine et facturées par la suite aux municipalités parties à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE les travaux nécessaires à la préparation des procédures d'alerte et de mobilisation ainsi que les moyens de secours minimaux prévus au règlement provincial adopté conformément à l'article 194 de la Loi sur la sécurité civile sur le territoire des municipalités de Saint-Camille, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Saint-Magloire et Sainte-Sabine nécessiteront un investissement de temps considérable de la part du comité et des directeurs généraux impliqués dans ce processus;

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée à chacune des municipalités par l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec soit 16 500\$ pour chacune des municipalités, additionnée de la valeur de la contribution des municipalités reliée à cette aide financière soit 2 900\$ par municipalité;

En conséquence de ce qui précède,

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les recommandations du comité de sécurité civile pour la préparation des procédures d'alerte et de mobilisation et ce, de la façon suivante :

1. Lors des réunions, les élus membres du comité de sécurité civile recevront une rémunération similaire à celle accordée par la MRC des Etchemins pour les réunions, soit 136.89\$ par réunion et les directeurs généraux et le directeur du service incendie recevront une rémunération selon leur taux horaire en vigueur dans leur municipalité respective ou à la Régie des incendies en plus des frais de déplacements;
2. Les heures de travail effectuées par les directeurs généraux ou employés municipaux seront payées selon leur tarif horaire respectif et ce, que ces heures soient effectuées sur les heures régulières de travail ou à l'extérieur des heures régulières de travail;
3. Une première contribution de 3 000\$ sera exigée de chacune des municipalités concernées et la facturation subséquente pour le remboursement de ces dépenses ou pour toutes autres dépenses nécessaires à la réalisation de ces travaux préparatoires sera transmise à chacune des municipalités concernées par le directeur général de la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

135-08-19

6.3.2 - Municito

Il est proposé par Mario Chiasson,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine adhère au service Municito pour l'établissement des procédures d'alertes et de mobilisation en sécurité civile et ce, selon les tarifs proposés par cette entreprise, en regroupant les municipalités intéressées de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE

136-08-19

6.4 - Renouvellement des conduites

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites de la rue Principale, le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'installation de bordures ainsi qu'une couche de pavage sur cette rue, entre la rue Chabot et la rue de la Caisse.

ADOPTÉE

6.5 - Réfection du Centre civique

Le conseil municipal prend connaissance des soumissions déposées.

Cependant, il faudra vérifier si on peut obtenir un délai pour réaliser ces travaux relativement aux subventions obtenues dans le cadre des programmes "Nouveaux horizons" et "Fonds sur l'accessibilité".

Cet item est reporté à la prochaine séance.

6.6 - Pépîne

Le conseil municipal est informé des derniers développements dans ce dossier.

6.7 - Rue Langevin

Une plainte relative à la vitesse sur la rue Langevin a été reçue récemment.

Le conseil convient d'attendre que la circulation revienne à la normale sur la rue Principale avant de prendre une décision dans ce dossier.

137-08-19

6.8 - Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

CONSIDÉRANT QUE la majorité des municipalités de la MRC des Etchemins ont procédé à la réalisation d'un Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales (PIIRIL) et que ledit plan a pour but de déterminer les interventions nécessaires et prioritaires à court, moyen et long terme pour redresser et maintenir en bon état le réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE la planification quinquennale du PIIRL, approuvée par le ministère des Transports du Québec (MTQ), prévoyait la réalisation des travaux sur une période de 5 ans, soit de 2016 à 2020 inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités ont déjà engagé des dépenses en lien avec les travaux à effectuer, avec l'autorisation des représentants du MTQ (plans et devis, étude géotechnique, entre autres), sans être informées que ces travaux préliminaires seraient sans suite;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a annoncé aux municipalités concernées, en juin 2019, qu'il n'y avait plus d'argent pour poursuivre les travaux et ce, sans aucune solution de rechange.

En conséquence,

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande au gouvernement du Québec d'injecter les sommes nécessaires à la réalisation complète des Plans d'Intervention en Infrastructures Routières Locales (PIIRIL);

QUE ledit conseil municipal sollicite l'appui de la Fédération québécoise des Municipalités (FMQ) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin qu'elles revendiquent le financement pour la réalisation complète du PIIRIL.

ADOPTÉE

6.9 - Zone d'intervention spéciale

Le conseil municipal est informé des impacts relatifs à la mise en vigueur de la zone d'intervention spéciale (ZIS) décrété par le gouvernement du Québec suite aux inondations du printemps dernier.

Cette zone d'intervention s'applique donc sur l'ensemble des zones inondables 0-20 ans et sur le territoire inondé lors des crues printanières de 2017 et 2019 tel que délimité par le gouvernement du Québec.

6.10 - Rapport d'inspection

Le conseil municipal prend connaissance du rapport d'inspection préparé par l'inspectrice régionale de la MRC, Lise Buteau.

Il demande qu'un suivi soit effectué dans ce dossier.

6.11 - Signalisation - route du 11e rang

Monsieur le conseiller Mario Chiasson aimerait qu'une signalisation "ARRÊT" soit installée à l'intersection de la route du 11e rang et du rang 10.

Avant de prendre une décision dans ce dossier, une vérification sera effectuée avec notre policier parrain.

7 - QUESTIONS DIVERSES

7.1 - Oeuvre des loisirs

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs.

7.2 - Campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable

Le conseil municipal est informé de la campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable.

Cette campagne sera diffusée tel que demandé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

7.3 - Fibre optique - Sogetel

Cette lettre de monsieur Richard Biron de Sogetel vise à informer le conseil que cette entreprise déposera une demande d'aide financière visant à desservir tous les foyers de la MRC des Etchemins qui n'ont pas accès à une connexion internet haute vitesse.

138-08-19

7.4 - Enseignes

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'offre déposée par Imprimerie Appalaches pour le remplacement de 8 enseignes pour la somme de 4 630\$ plus taxes.

ADOPTÉE

139-08-19

7.5 - Colloque de zone / ADMQ

Il est proposé par Audrey Bédard,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le directeur général, Gilles Vézina, à participer au colloque de la zone Beauce-Côte-Sud de l'ADMQ qui aura lieu les 11 et 12 septembre 2019 à Lévis.

ADOPTÉE

8 - CORRESPONDANCE

8.1 - FQM

La correspondance de la FQM a été transmise aux membres du conseil.

8.2 - COBARIC

Le conseil est informé qu'une formation visant à éradiquer la berce du Caucase est disponible auprès du COBARIC et qu'elle est disponible sur demande.

140-08-19

8.3 - Fabrique de Saint-Cyprien

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'achat de 2 billets pour le spectacle bénéfique organisé par la Fabrique de Saint-Cyprien pour la réparation de la toiture de l'église de cette municipalité.

ADOPTÉE

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

141-08-19

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mario Chiasson,
Et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21h30.

ADOPTÉE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PRÉSIDENT